



IR : INSTITUT de RECHERCHE
 I.R.P. : INSTITUT de RECHERCHE avec SECTEUR de PRODUCTION de CREDIT
 B : BANQUES et INSTITUTIONS de CREDIT
 A : ENTREPRISE AGRICOLE
 I : " " INDUSTRIELLE
 S.I. : SOCIETE ou ORGANISME d'INTERVENTION (Encadrement)
 S.I.C. : SOCIETE ou ORGANISME à VOCATION COMMERCIALE et INDUSTRIELLE
 B.E. : BUREAU d'ETUDES et ENGINEERING

(A) Association (Loi de 1901)
 (IR) Institution et Office d'Etat
 (SIC) Société d'Etat
 (A) " " mixte à majorité d'Etat
 (P) " " privée à participation d'Etat

LE SECTEUR D'ETAT

--- Participation minoritaire ou incertaine
 — Filiale ou participation

Liaisons Financières